

RÉPARTITION DES STAGES

Unité de soins palliatifs et de consultations hospitalières
CHUM-Hôpital Notre-Dame (2)
Hôpital Sacré-Cœur (1)

Soins palliatifs à domicile
(1)

Recherche ou érudition
(1)

Maison de soins palliatifs
Maison Victor Gadbois
(1)

Soins palliatifs pédiatriques
CHU Ste-Justine
(1)

Hémato-oncologie ou Radio-oncologie
(1)

Stage intégré de prise en charge et de suivi en milieu communautaire
Centre hospitalier de Verdun
(2)

Stages à option
(3)

Formation aux habiletés de communication, relation d'aide et communication en soins palliatifs
(½ journée par période durant 13 périodes)

CRITÈRES D'ADMISSION

Le Comité d'admission évaluera les candidatures selon les critères suivants :

- 1) motivation
- 2) habiletés d'apprentissage
- 3) habiletés relationnelles
- 4) potentiel et intérêt pour le développement des soins palliatifs
- 5) potentiel et intérêt pour l'enseignement et la recherche

Pour formuler une demande d'admission, les candidats intéressés doivent envoyer une copie de leur dossier au directeur du programme au moins 6 mois avant le début de leur résidence, incluant :

- une lettre de motivation
- un curriculum vitae
- deux lettres de référence.

Les candidats ne provenant pas de l'Université de Montréal doivent en plus fournir une copie de leur dossier académique et des évaluations obtenues en cours de résidence.

Les candidats seront ensuite invités à se présenter à une entrevue individuelle de sélection.

Un stage préparatoire d'une durée de 3 à 6 mois peut être exigé en fonction de la formation et de l'expérience antérieure du candidat

Veillez adresser votre demande à l'attention de:

Mme Brigitte Bonnamy
Département de médecine de famille
et de médecine d'urgence
Faculté de médecine
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7

Courriel : brigitte.bonnamy@umontreal.ca
Téléphone : 514 343-2085
Télécopieur : 514 343-2258

Pour toute question spécifique au programme, vous pouvez communiquer avec la directrice:
andreeanne.cote.chum@ssss.gouv.qc.ca

Département de médecine de famille et de médecine d'urgence



Programme de
compétences avancées
Soins Palliatifs

Programme destiné :

Aux finissants en médecine de famille ou en spécialité.

Aux médecins de famille et spécialistes en pratique.

PRÉAMBULE

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) définit les soins palliatifs comme suit :

Les soins actifs complets aux patients dont la maladie ne répond pas aux thérapies curatives. Le soulagement de la douleur et d'autres symptômes, ainsi que la maîtrise des problèmes d'ordre psychologique, social et spirituel, y revêtent une importance capitale. Le but des soins palliatifs est de procurer la meilleure qualité de vie possible aux patients et à leur famille. Plusieurs aspects des soins palliatifs s'appliquent également aux périodes initiales dans l'évolution de la maladie.

Le département de médecine de famille et de médecine d'urgence de l'Université de Montréal offre une formation avancée de second cycle d'une durée de 1 an permettant aux médecins terminant leur résidence ou en pratique active, d'acquérir des compétences additionnelles dans cette discipline.

A la fin de l'année de formation, le résident pourra entreprendre une activité professionnelle couvrant tous les aspects de la médecine palliative pour des clientèles adultes et pédiatriques, et ce, dans toutes les régions du Québec. Il devrait également être préparé à bien maintenir sa compétence et à participer aux enjeux de société reliés à la fin de vie.



LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

L'objectif principal de la résidence en soins palliatifs est de former des médecins qui posséderont une **expertise spécifique en médecine palliative** capable de les amener à agir comme source de référence pour leur milieu.

L'expertise se veut d'abord et avant tout **clinique**, mais revêt également des attraits qui touchent l'ensemble des champs de compétences. Par exemple, les résidents acquièrent au cours de leur formation des connaissances et des habiletés qui leur permettront de s'impliquer activement dans le domaine de la **pédagogie** et de la **formation médicale continue**. De plus, la formation supplémentaire qui s'échelonne sur une période d'un an offre une occasion aux résidents d'être exposés au volet administratif de la pratique. Ce faisant, ils pourront participer à la **gestion** d'une équipe de soins palliatifs ou à l'élaboration d'un projet communautaire.

Les résidents développeront en cours d'année des compétences dans l'analyse critique de la littérature et des connaissances de base qui leur permettront d'élaborer, selon leurs préférences et leurs aspirations personnelles, un devis de recherche ou une revue de la littérature. Ils seront encouragés à produire et à publier un article scientifique.

Au terme de leur formation, les résidents qui participent à ce programme sont appelés à devenir des consultants pour leurs collègues médecins et pour leur communauté. Ils seront également en mesure d'exercer en milieu académique universitaire, d'assumer des responsabilités d'enseignement ou de poursuivre dans la voie de la **recherche**.

LES BUTS DU PROGRAMME

Offrir aux médecins qui poursuivront une carrière en médecine palliative en milieu universitaire, une formation clinique et académique avancée.

Offrir une formation qui tienne compte des intérêts cliniques spécifiques des résidents inscrits, de leurs intérêts en recherche, ainsi que des expertises spécifiques requises dans leur milieu de pratique futur (milieu urbain ou rural).

PRÉALABLES

Certificat du Collège des médecins de famille du Canada ou certificat de spécialité du Collège Royal.

Détenir un permis d'exercice du Collège des médecins du Québec.

Pratique clinique au cours des trois dernières années.

RÉMUNÉRATION

Rémunération selon la convention collective pour un résident de niveau III (ou selon le niveau d'un résident en spécialité).

